

LETTRE DU NARTHEX

Pentecôte 2017
Aline & Alain Weidert

Feuillets 270 à 273
Fleurs de l'amandier

IL Y A URGENGE !

CETTE LETTRE EST A DIFFUSER LARGEMENT PARMIS VOS CONNAISSANCES,
DANS VOS RESEAUX, DANS VOS REVUES OU SUR VOS SITES. MERCI !

« Un accord avant l'été avec les lefebvristes » ?! La Croix du 1^{er} juin 2017

Une « Prélature personnelle » c'est non !

Pourquoi ?

A une fréquence accélérée il est question ces temps-ci que la Fraternité sacerdotale saint Pie-X (FSSPX) soit définitivement accueillie par Rome dans le cadre canonique, juridique, d'une *prélature personnelle*. Cependant pour bien des raisons théologiques et sociétales l'incompatibilité est totale entre ce qu'exprime cette Fraternité et l'Eglise catholique boostée par les « lumières du Concile Vatican II » (Importance du mot *lumière*, entre autres dans *Lumen gentium*). Raisons qui bien souvent échappent encore aux pratiquants de base, aux catholiques sociologiques, non formés, non avertis, ignorants de ce qui est en jeu et qui concerne la substance même de l'héritage chrétien, la succession christique.

Comment serait-il possible que notre foi soit amalgamée à celle d'une « fraternité » qui *diabolise* autant toute organisation humaine, qui vit dans une citadelle assiégée (sauf pour les processions et les pèlerinages), enfermée derrière des remparts, à l'abri d'un monde adverse par définition ? Fuyant tout dialogue avec le monde, avec les autres religions, et même entre confessions chrétiennes... ! Dans une Eglise qui, selon eux, se croit seule parfaite, au-dessus de tout, qui possède, selon Léon XIII, auquel ils font encore référence, « toutes les qualités et tous les droits qui caractérisent une société légitime supérieure et de tous points parfaite » (*Libertas praestantissimum* 1888). Ils magnifient une époque, sacralisent un contexte et les réponses, les discours de l'Eglise aux problèmes d'alors, comme étant normatifs, infaillibles et intangibles *pour les siècles des siècles*. Notre attention et notre perspicacité devraient par conséquent être particulièrement mobilisées par deux divergences entre eux et nous, par deux incompatibilités radicales. **Premièrement leur négation, leur contestation, de toute liberté religieuse publique et deuxièmement leur visée sociétale d'une cité totalitairement catholique.** Deux convictions-programmes (doctrinales) qui disqualifient, décrédibilisent à l'extérieur, agissent comme un contre-témoignage, un puissant répulsif vis-à-vis de la foi en l'héritage du Christ.

